LES PLU : Une nouvelle écriture règlementaire

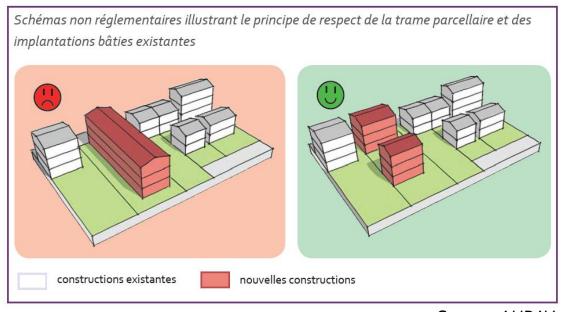
LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME (décret contenu modernisé du PLU entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016)

LES OBJECTIFS POURSUIVIS (VERS UN URBANISME DE PROJET):

- Clarifier, simplifier et permettre une meilleure adaptation du règlement à tous les territoires
- Construire la ville sur elle-même et limiter l'étalement urbain
- > Favoriser la mixité fonctionnelle et sociale
- Améliorer la qualité du cadre de vie et PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT : lutter contre les îlots de chaleur urbain, PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, encourager l'utilisation des ENR...

DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

- 1. Une réorganisation des articles
- 2. Une plus grande souplesse dans l'écriture des règles afin de permettre un urbanisme de projet
- 3. Vers un règlement illustré



Source: AURAV

OBLIGER, PERMETTRE OU ENCOURAGER CHOISIR LE BON OUTIL

RÈGLEMENT (RAPPORT DE CONFORMITÉ): ORIENTATION
D'AMÉNAGEMENT ET
DE PROGRAMMATION
(RAPPORT DE
COMPATIBILITÉ):

AUTRES OUTILS:

Peut obliger, inciter, encourager ou permettre en fonction des articles et du type de rédaction choisi

Encadre, incite et encourage.
Elle fixe des orientations.
Tolérances mineures dans l'application des dispositions, notamment quantitatives

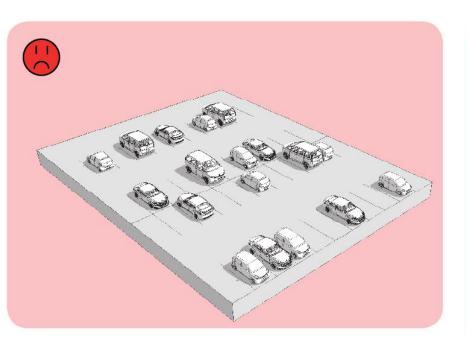
- EBC : oblige
- Jardins protégés : protection mais moins forte que l'EBC
- •

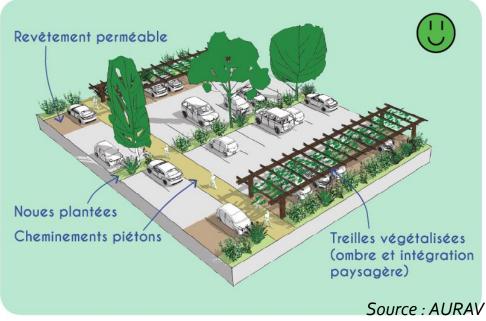
Quelques exemples d'outils permettant de préserver la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur urbaine en préservant et encourageant la végétalisation des villes et villages

RÈGLES RELATIVES AU STATIONNEMENT

Oblige ou encourage

Intégration de règles sur la végétalisation des zones de stationnement, l'intégration paysagère, l'utilisation de revêtements perméables...

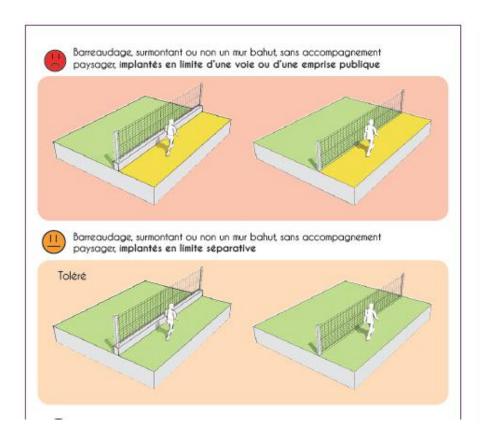


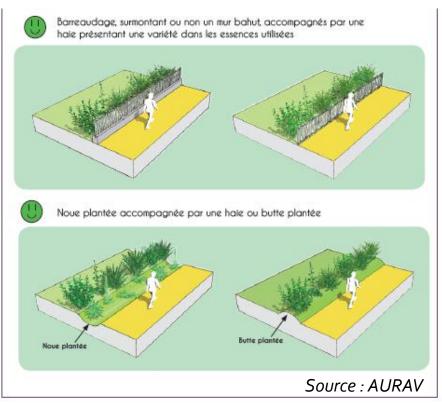


Pas le même niveau de contrainte en fonction de l'intégration de prescriptions dans le règlement ou d'orientations dans les OAP

RÈGLES RELATIVES AUX CLÔTURES

Obliger ou inciter à la végétalisation des clôtures en fonction du contexte

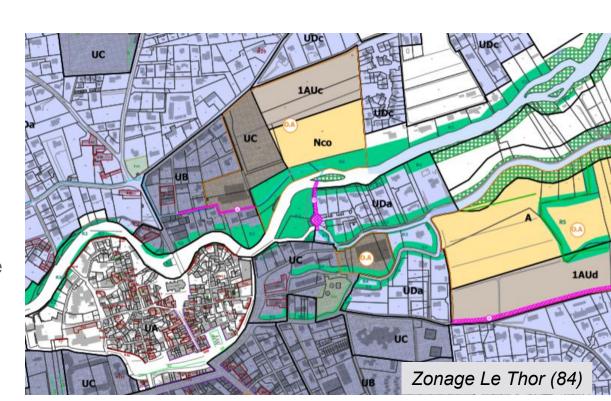




ÉLÉMENTS À PROTÉGER

Le code de l'urbanisme offre des outils permettant d'identifier et de protéger des secteurs, des linéaires, des éléments isolés ...

- Ex : Zonages «indicés» pour les espaces à enjeux particuliers :
 - Ari : Zone Agricole « ripisylve» ;
 - Nco : Zone Naturelle« corridor écologique » ;
 - ...
- ► Ex : Eléments à protéger au titre du L151-23 CU :
 - Zones humides :
 - Eléments boisés ;
 - Murs en pierres sèches...



Oblige

PROTÉGER LE PATRIMOINE ACTUEL

Protéger les arbres remarquables, les alignements et haies, certains jardins... Article L151.19 et L151.23

19	16 Chêne pubescent	Quercus pubescens	Clos des Bastides	BON	
20	17 Cèdre du Liban	Cedrus libani	9036 avenue de la Pinede	BON	Colomb
21	18 Cèdre du Liban	Cedrus libani	9036 avenue de la Pinede	BON	Source : AURAV

Source: AURAV

LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Oblige

Exemple du règlement de PLU de Bernières-sur-Mer (14) (2 337 habitants) :

ARTICLE - UC 13 - ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS.

Sur les terrains constructibles, il est prescrit un coefficient de perméabilité de 40% minimum, correspondant à une surface de l'unité foncière devant rester permeable aux eaux pluviales par un traitement de sol favorisant les infiltrations naturelles.

Pour les parcelles de superficie inférieure à 250 m², il est prescrit un coefficient de perméabilité de 10% minimum.

30% de l'unité foncière, pour les parcelles de superficie supérieure à 250 m², doit être aménagée en **espaces verts** composés de :

- couverture végétale au sol de gazon ou de plantes couvrantes (plantes de potagers incluses)
- arbustes d'essences diverses et/ou haies champêtre composées d'essences diverses

L'usage de plantes exotiques ou invasives (ex : Renouée du Japon, Buddleia, ...) est interdit.

Les plantations existantes y compris les haies doivent être maintenues, ou remplacées par des plantations constituées d'essences locales. Les mares, fossés et talus doivent être conservés.

Les aires de stationnement doivent être plantées, à raison d'au moins un arbre pour 4 emplacements. Les aires de stationnement des logements individuels ouvertes sur l'espace public seront en revêtement perméable.

LE COEFFICIENT DE BIOTOPE

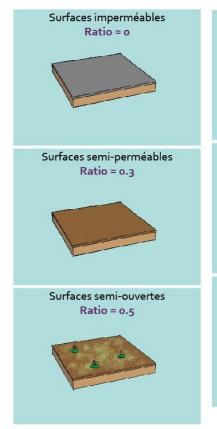
Oblige mais offre diverses options

Coefficient de biotope (CBS) = Surface éco-aménageable

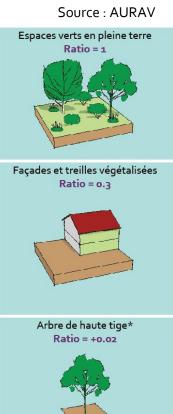
Surface de la parcelle

Le CBS peut être accompagné par une part minimum obligatoire de surface en pleine terre (PLT)

La surface écoaménageable est la somme des surfaces favorables à la nature sur la parcelle, pondérées par un ratio tenant compte de leur qualité environnementale







COEFFICIENT DE BIOTOPE

Illustrations des différents espaces répondant au CBS



Crédits photo: BILP SARL

©Boomkwekerij Gebr. Van den Berk B.V

COEFFICIENT DE BIOTOPE

Exemple d'un secteur de faubourgs :

CBS: 0,4

PLT: 0,1

Exemple du calcul pour une parcelle de 250 m² (emprise au sol du bâtiment de 90m²) :

Surface éco-aménagée =

Pleine terre : 113m²x1=113

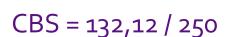
+ 2 arbres de haute tige : +0,04

+ chemin semi-perméable : 22m²xo,3=6,6

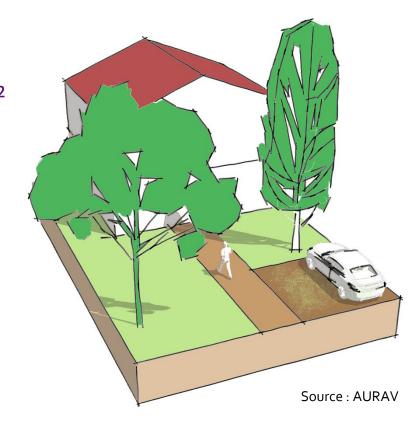
+ zone de stationnement en surface semi-

ouverte : 25m²xo,5=12,5

Total = 132,16



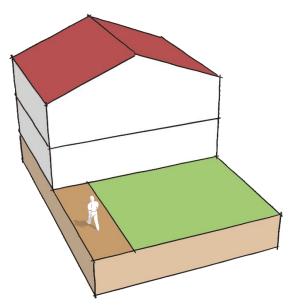
CBS = 0,53



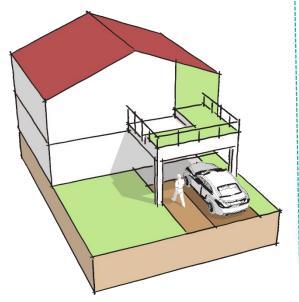
LE COEFFICIENT DE BIOTOPE

Le CBS offre plusieurs possibilités d'aménagements aux pétitionnaires

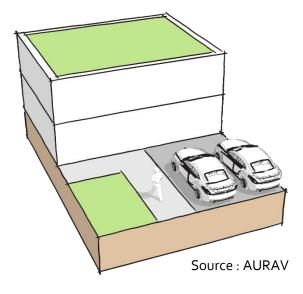
Exemple du calcul pour une parcelle de 150 m² (emprise au sol du bâtiment de 80m²) :



56x1=56 14x0,3=4,2 60,2/150 = **CBS de 0,4**



42X1=42 11,5X0,8=9,2 9X0,3=2,7 20X0,3=6 60,8/150 = **CBS de 0,4** Oblige mais offre diverses options



15X1=15 76X0,6=45,5 60,5/150 = **CBS de 0,4**

LE COEFFICIENT DE BIOTOPE

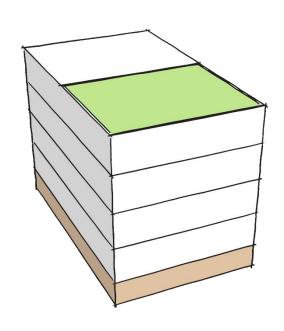
Exemple pour du collectif :

CBS: 0,3

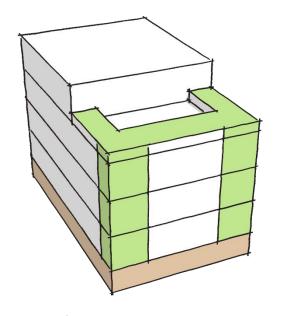
PLT: o

Oblige mais offre diverses options

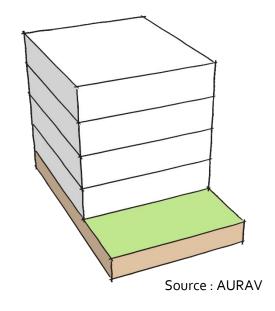
Exemple du calcul pour une parcelle de 240 m²



120x0,6=72 72/240 = **CBS de 0,3**



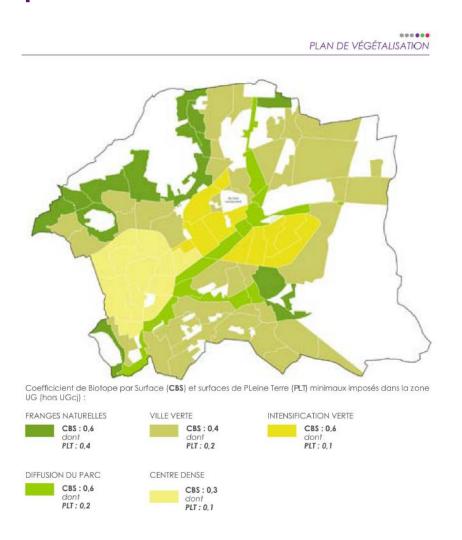
53x0,8=42 100x0,3=30 72/240 = **CBS** de **0,3**



72X1=72 72/240 = **CBS de 0,3**

COEFFICIENT DE BIOTOPE

Exemple du PLU de Clermont-Ferrand:



INCITER À UTILISER DES VÉGÉTAUX ADAPTÉS AU CLIMAT

Incite / encourage

Exemples possibles de fiches annexées au PLU







Liste végétaux conseillés

Arbres

Arbres d'alignement

Acer opalus	Erable à feuilles d'obier
Fraxinus angustifolia	Frêne à feuilles étroites
Fraxinus ornus	Frêne à fleurs
Melia azedarach	Margousier
Morus alba	Mûrier blanc
Morus bombycis	Mûrier à feuilles de platane
Morus kagayamae	Mûrier à feuilles de platanes
Morus nigra	Mûrier noir
Ostrya carpinifolia	Charme houblon
Platanus Platanor «Vallis Clausa»	Platane résistant «Vallis clausa
Quercus ilex	Chêne vert
Quercus pubescens	Chêne pubescens
Sophora japonica	Sophora du Japon
Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles
Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles
Tilia tomentosa	Tilleul argenté
Ulmus LUTECE®	Orme résistant
Zelkova carpinifolia	Orme de Sibérie

Arbre de ripisylve (milieu humide)

Aulne de Corse Aulne noir Aulne lisse Noisetier Noisetier de Byzance Peuplier blanc Peuplier noir Chêne pédonculé Saule blanc
Aulne lisse Noisetier Noisetier de Byzance Peuplier blanc Peuplier noir Chêne pédonculé
Noisetier Noisetier de Byzance Peuplier blanc Peuplier noir Chêne pédonculé
Noisetier de Byzance Peuplier blanc Peuplier noir Chêne pédonculé
Peuplier blanc Peuplier noir Chêne pédonculé
Peuplier noir Chêne pédonculé
Chêne pédonculé
Saule blanc
Saule pleureur
Saule marsault
Osier pourpre

Arbre à petit et moyen développement*

Acer monspessulanum	Erable de Montpellier
Albizia julibrissin	Albizier
Broussonetia papyrifera	Mûrier à papier
Catalpa bignonioides	Catalpa
Celtis occidentalis	Micocoulier de Virginie
Cercis siliquastrum	Arbre de Judée
Cupressus sempervirens 'Stricta'	Cyprès de Provence 'Stricta'
Fraxinus ornus	Frêne à fleurs
Gleditsia triacanthos 'Inermis'	Févier d'Amérique
Laburnum anagyroides	Cytise faux ébénier
Maclura pomifera	Oranger des Osages
Melia azedarach	Margousier
Olea europaea 'Cypressino'	Olivier pyramidal
Olea europaea 'Litlle Ollie'	Olivier 'Little Ollie'
Olea europaea var. sylvestris	Olivier sauvage
Sophora japonica 'pendula'	Sophora du Japon «pleureur»
Sorbus aria	Alisier blanc
Sorbus domestica	Sorbier domestique

Arbre fruitier

Corylus avellana	Noisetier
Corylus colurna	Noisetier de Byzance
Cydonia oblonga	Cognassier
Diospiros kaki	Kaki
Eriobotrya japonica	Néflier du japon
Ficus carica	Figuier
Morus alba	Můrier blanc
Morus kagayamae	Múrier à feuilles de platanes
Morus nigra	Mürier noir
Prunus armeniaca	Abricotier
Prunus dulcis	Amandier
Prunus mahaleb	Cerisier de Sainte Lucie
Pyrus spinosa	Poirier à feuilles d'amandies
Ziziphus jujuba	Jujubier

hauteur adulte = 15m maximum

Liste de végétaux conseillés, favorisant la flore vasculaire du Vaucluse et privilégiant des essences rustiques (-15°C à minima), résistantes au vent et à la sècheresse (hormis les essences de milieu humide). Listing élargi disponible dans l'outil «planterlocal84».

Liste végétaux déconseillés

Toitures végétalisées

Végétaux type herbacé

Bambou	Arundinaria fargesii Brachystachium Boninda Chimonobambusa Drepanostachyum Fargesia murielae (= Arundinaria murielae) Fargesia nitida (= Sinarundinaria nitida) Oligostachyum Olmeca Otatea Otatea Otatea Phyllostachys,sp Pleioblastus aleosus Pleioblastus pumilus Pseudosasa japonica Sasa Shibataea Sinarundinaria fastuosa Yushania
Jones de Chine	Miscanthus floridulus Miscanthus sacchariflorus Miscanthus sinensis
Canne de Provence	Arundo australis Arundo donax Arundo phragmites Arundo volgaris Carex, glauca Alymus racemosus Phragmites australis Phragmites communis Phragmites Iongivalvis Phragmites volgaris
Spartine	Spartina pectinata
Elime	Leymus racemosus
Renoué	Reynoutria japonica Polygonum amphibium Polygonum maritimum

Vénétaux type arhustif et arhoré

Туре	Genre et espèce
Arbuste	Amelanchier sp. Clethra alnifolia Gautheria shallon Hippophae rhamnoides Sambusus nigra Rhamnus frangula Buddleia davidii Polygonum sp.
Arbre	Salix caprea Salix babylanica Populus alba Populus nigra Populus X Ailanthus altissima Taxadium distichum
Arbre à grand développement	Acacia Marronnier Frêne Grands érables Palmiers

Liste de végétaux déconseillés pour les toitures végétalisées en raison de leur développement racinaire ou par rhizome pouvant porter atteinte à l'ouvrage d'étanchéité.

Croisement des listings pour sélection d'une flore :

- locale (flore vasculaire, Végétal local, usages)
- adaptée à nos conditions climatiques (présentes et futures)
- non horticole (essence type favorisée)
- adaptée au contexte urbain d'Avignon



→ Création d'une base de données de végétaux.
Outil planterlocal84 bientôt disponible sur le site internet de l'AURAV

	TOTTOR	ES VEGE	IALIS	EES EXTENS	IVES	(Su	DSLF	it 3 a 3 cm	,							-
	Identité de la plante				Caractéristiques							Exigences				
Famille	Genre	espèce	cultivar	Nom commun	Н	E (Ø)	Port	Feuilles	C/P	Fleurissement	Photo plante	Photo fleur	Exposition	n Rusticité	Type de sol	Autres infos (croissan allélopathique, mellificomestible, etc.)
Brassicacée	Alyssum	alyssoides		Alysson à calices persistants	5cm- 20cm	10cm	dressé	Feuillage persistant vert blanchâtre, aux multiples feuilles oblongues	Р	Avril-juin: petites fleurs jaune pâle à blanchâtres	©SOPHY	Auteur inconnu	soleil	-15°C	Pauvre Calcaire ok	Rocaille, Jardin sur gravio jardin sauvage
Astéracée	Carthamus	carduncellus		Cardoncelle des Montpelliérains		10cm 20cm	dressé	Feuillage coriace, denté ou lobés, voir épineux	Р	Juin-juillet: large fleur en capitule de 4 à 5 cm de diamètre, bleu violet	Auteur inconnu	©Ans Gorter	soleil 🌣	-15°C **	Pauvre Calcaire ok	Rocaille,Jardin sur gravi jardin sauvage
Brassicacée	Erophila	verna		Drave printanière	2cm- 10cm	20cm	dressé	Feuillage persistant vert aux feuilles souples formant une rosette basale	P	Février-juin: très petites fleurs blanches (quelques millimètres)	© Kristian Peters	Auteur inconnu	soleil	-15°C ∗∗∗	Pauvre Calcaire ok	Rocaille, Jardin sur gravi jardin sauvage
Crassulacée	Jovibarba	hirta		Petite rosette	2 à 3cm	5cm	tapissa nte	Feuillage persistant graphique, fleurs jaune pâle à vert; d'épaisses racines principales qui	Р	ÉTÉ: hampe florale de 20 cm de haut, bien droite, qui porte en cime terminale des fleurs sessiles,	Auteur inconnu	Auteur inconnu	soleil / mi- ombre	-26°C ***	Normal Acide ok	Multiplication par stolor
Cracculação	Sadum	gera		Ornin âcra	5cm-	60cm	coussin	Feuillage persistant vert	D	Mai-juillet : très petites fleurs			coloil 🌣	15°C	Pauvre	Rocaille, Jardin sur gravi

1) Végétaux endémiques de la Provence

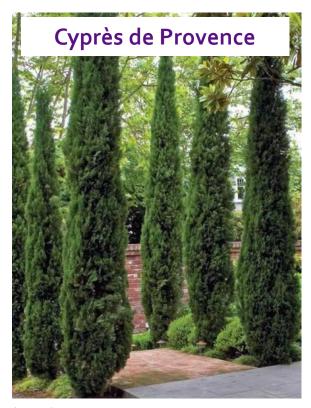


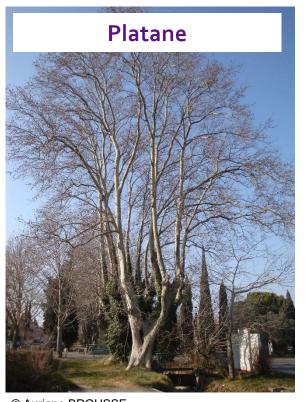




2) Végétaux « exotiques » d'hier, symbole de la Provence d'aujourd'hui • influence culturelle









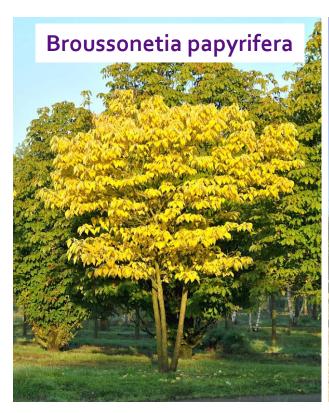
Auteur inconnu

© Auriane BROUSSE

Auteur inconnu

3) Végétaux de demain : recherches sur le terrain









© Crédit photos: Auriane BROLISSE

Les toitures végétalisées



Projet test toit de l'IUT d'Avignon / Mr DUTOIT ©Auriane BROUSSE

Objectif: concevoir des toitures « autonomes » (zéro arrosage / entretien) 633 espèces potentielles (flore vasculaire)

79% des espèces trouvées dans les habitats méditerranéens ne sont pas utilisées sur les toits verts

18 espèces testées et validées



Source: Shutterstock

MERCI POUR VOTRE ATTENTION